

7 10

## DOSSIER

Au fil des travaux

11

## ZOOM SUR...

Les activités hivernales

13

## GEX FÊTE NOËL !

Programme des festivités

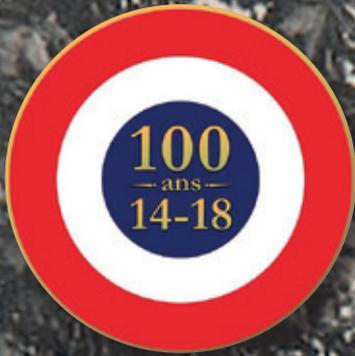
# L'ECHO DE GEX

# 95  
Déc. 18-Janv. 19



L'information de la ville de Gex

[www.ville-gex.fr](http://www.ville-gex.fr)





## GEX EN IMAGES



**Mercredi 19 septembre**

« Zac à Patate » premier spectacle jeune public de la saison culturelle 2018-2019.



**Vendredi 5 octobre**

« Viens à Saint Germain ! » premier concert de la saison culturelle 2018-2019.



**Mercredi 10 octobre**

Accueil des nouveaux arrivants à la salle l'Expo.



**Du vendredi 12 au dimanche 14 octobre**

Roller party 3 organisée par la MJC à l'espace Perdtemps.



**Vendredi 19 octobre**

Inauguration de l'agrandissement du groupe scolaire Parozet.



**Samedi 20 octobre**

5<sup>e</sup> Festival Confrontations Photo en présence de 45 photographes dont Vincent Munier à l'espace Perdtemps.



**Mercredi 24 octobre**

Réunion publique « cœur-de-ville » en présence de l'aménageur DUVAL Développement.



**Dimanche 28 octobre**

Journée Paysanne organisée par les Jeunes agriculteurs du Pays de Gex à l'espace Perdtemps.



## GEX, MA VILLE



“ Chères Gexoises, Chers Gexois,  
L'année s'achève et voit de nombreux chantiers aboutir. Ainsi, le groupe scolaire de Parozet a été inauguré le 19 octobre dernier après deux ans de travaux. C'est le plus lourd projet du mandat et il permettra de faire face à l'augmentation des besoins d'accueil pour les prochaines années.

Le bâtiment communal de la rue Zégut (salle l'Expo/Point d'Accès au Droit) a été entièrement réhabilité en extérieur et en surfaces nouvelles pour accueillir de nouvelles activités de service public sur 200 m<sup>2</sup> rénovés. Les façades du centre culturel ont été refaites, l'Accueil de Jour pour les Sans Domicile Fixe mis à la disposition de l'Accueil Gessien, le bâtiment artisanal en zone de l'Aiglette livré pour nos entrepreneurs. 13 bâtiments communaux sur 18 sont désormais mis aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

En matière de voirie, l'avenue de La Poste est dans sa configuration définitive et la rue de Pitegny sera livrée dans quelques semaines.

Très amicalement,

Le Maire, Patrice DUNAND ”



## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Du 17 janvier au 23 février 2019, trois agents recenseurs déposeront et récupéreront des questionnaires dans des secteurs déterminés de la ville.

Les personnes résidant dans les logements concernés par l'enquête seront informées de la visite d'un agent recenseur par le biais d'une lettre déposée début janvier dans leur boîte aux lettres.



François  
DEGUEURCE



Philippe  
GUILLOT



Yacine  
STAMBOULI

L'agent recenseur, muni d'une carte professionnelle, remettra des identifiants pour un recensement en ligne (encore plus simple) ou des questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu ensemble.

Accepter de prendre quelques minutes pour remplir les documents c'est faire preuve de civisme.

Merci de réserver le meilleur accueil à trois nos agents recenseurs 2019.



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 23 FÉVRIER 2019

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS  
[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



## PLAN GRAND FROID

Le Centre Communal d'Action Sociale recommande aux personnes âgées, handicapées ou isolées à domicile de s'inscrire sur le registre « prévention grand froid ». Ainsi, durant les vagues de froid hivernales, les agents communaux pourront prendre des nouvelles de votre santé et de votre bien-être. Vous êtes invité(e) à vous procurer le formulaire d'inscription auprès du CCAS au 04 50 42 63 01 ou sur le site de la mairie [www.ville-gex.fr](http://www.ville-gex.fr). Cette formalité n'a pas de caractère obligatoire et les données que vous transmettez resteront confidentielles.



## REPAS DES AÎNÉS ET COLIS DE NOËL

Vous venez d'aménager sur Gex et vous avez 75 ans et plus ? Faites-vous connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale au 04 50 42 63 01. Il suffira, pour votre inscription, que vous transmettiez ensuite une copie de votre pièce d'identité.



## RÉVEILLON SOLIDAIRE À DESTINATION DES PERSONNES ISOLÉES

Les personnes seules pourront partager le réveillon du 31 décembre 2018 !

La soirée débutera par un film tout public, en séance privée, « Le retour de Mary Poppins » à 18 h 30 au cinéma Le Patio de Gex.

À la suite de la projection, un menu simple et convivial, agrémenté d'animations, à partir de 20h30 et jusqu'à 1h00, sera offert, à la salle des fêtes de Gex.

La réservation est obligatoire, jusqu'au 20 décembre inclus, date à partir de laquelle aucune inscription ne pourra être prise en compte.

> service culturel de la Ville de Gex : 04 50 42 63 29 - [culturel@ville-gex.fr](mailto:culturel@ville-gex.fr)  
> monsieur Nicolas Landel : 06 09 51 29 37.

Possibilité de transport (à la demande).



## ÉLIGIBILITÉ À LA FIBRE

Vous pouvez tester votre éligibilité à la fibre ou transmettre votre demande sur le site internet [www.reso-liain.fr](http://www.reso-liain.fr).



## INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Les personnes souhaitant participer aux élections européennes de 2019 peuvent, jusqu'au 31 décembre 2018, venir en mairie s'inscrire sur la liste électorale munies de leur pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois ou d'un échéancier en cours. Il est aussi possible de faire cette démarche en ligne via le site du service public :

+ <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>



## DEMANDES DE PASSEPORT

Renseignez-vous en mairie concernant la liste des pièces à fournir ou connectez vous sur [www.servicepublic.fr](http://www.servicepublic.fr), rubrique « papiers – citoyenneté » → « passeport ».

Si vous êtes né(e) dans une commune dématérialisant la délivrance des actes d'état civil, vous n'avez plus à fournir d'acte de naissance comme justificatif. Vos données d'état civil font l'objet d'une vérification sécurisée directement auprès de votre mairie de naissance.

Pour savoir si votre commune de naissance est concernée : renseignez-vous en mairie ou connectez-vous sur : <https://ants.gouv.fr> à la rubrique « les solutions » → « COMEDC » → « villes adhérentes à la dématérialisation ».



## LES ÉCHOS DU CONSEIL

Les comptes-rendus des conseils municipaux font l'objet d'un affichage (devant la Mairie) et sont publiés sur le site [www.ville-gex.fr](http://www.ville-gex.fr).

### 3 septembre 2018

Le Conseil Municipal

- › accepte d'acquérir la parcelle AO 37 de 1 015 m<sup>2</sup> correspondant à la propriété des consorts CORAL au prix de 152 250 €, dit que les frais annexes liés à cette acquisition seront supportés par la Commune, s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget communal et autorise Monsieur le Maire ou un adjoint délégué à signer l'acte d'acquisition ainsi que toutes les pièces s'y rapportant ;
- › autorise Monsieur le Maire à déposer au nom et pour le compte de la Commune une demande de permis de construire pour le remontage du chalet de l'Office de Tourisme sur le site de la Poudrière et à signer tous documents s'y rapportant ;
- › accorde sa garantie à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 166 300 € souscrit par Dynacité auprès de la caisse des dépôts et consignations pour l'acquisition en l'état futur d'achèvement d'un logement individuel PLS destiné à la location, « Quartier de la Léonette » sis 304 chemin du Bois de la Motte ;
- › prend acte de la communication du rapport de gestion reprenant l'activité de la Société d'Économie Mixte de Construction du Département de l'Ain (SEM CODA) et ses résultats pour l'année 2017 ;
- › autorise M. Marc Danguy, désigné comme représentant de la ville de Gex à l'assemblée

générale de la Société Publique Locale Territoire d'Innovation, d'adopter les résolutions suivantes à la prochaine Assemblée générale extraordinaire de la SPL Territoire d'Innovation : augmentation du capital social par majoration du montant nominal de la valeur de l'action, modification corrélative des statuts et pouvoir pour l'accomplissement des formalités ;

- › autorise, dans le cadre des travaux de terrassement VRD-maçonnerie-gros œuvre au pôle sportif en plein air de la Poudrière, la levée des retenues provisoires de l'entreprise E2S COMPANY sur ses demandes d'acomptes, pour un montant de 84 583,49 € ;
- › approuve la convention de servitude présentée par le Syndicat Intercommunal d'énergie et de E-Communication de l'Ain (SIEA) pour des travaux pour la desserte optique et le raccordement des habitations au réseau LIAIN de communication électronique très haut débit sur sa parcelle cadastrée n°28, section B, située au col de la Faucille et autorise Monsieur le Maire ou un adjoint délégué à signer cette convention de servitude et tout document s'y rapportant ;
- › sollicite une demande de subvention dans le cadre du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) pour le projet de rénovation et d'extension du système de vidéo-protection ;
- › approuve le projet de convention d'objectifs et de financement 2018 avec la CAF de l'Ain pour percevoir les aides au fonctionnement de



l'accueil de loisirs municipal « La Buissonnière » au titre de la dotation pour l'année 2018, sur la base de l'activité 2017 et autorise Monsieur le Maire ou un adjoint délégué à signer la convention correspondante et tout document s'y rapportant ;

- › approuve le versement d'une subvention exceptionnelle de 400 euros à l'association « La Remise 01 » pour la fabrication de flyers nécessaires à la publicité du musée départemental des sapeurs-pompiers dans les secteurs du Pays de Gex, de la Haute-Savoie, de Bourg-en-Bresse et de Belley ;
- › approuve le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 000 euros à l'association « La Gexoise », pour la participation de sept gymnastes aux finales nationales d'Auxerre et de Châlons-en-Champagne.

### 1<sup>er</sup> octobre 2018

Le Conseil Municipal

- › accepte l'acquisition de la parcelle AD 15, d'une superficie cadastrale de 6 494 m<sup>2</sup>, propriété de Madame Suzanne DUBOULOZ, répondant à la politique foncière que la Ville a engagée sur le secteur de Péroset ;
- › accepte l'acquisition de la parcelle AD 62, d'une superficie cadastrale de 2 389 m<sup>2</sup>, propriété de Madame Nicole TELLEY, au prix de 238 900 € (deux cent trente-huit mille neuf cents euros), répondant à la politique foncière engagée sur le secteur de Péroset ;
- › accepte l'acquisition de la parcelle AD 16, d'une superficie cadastrale de 2 389 m<sup>2</sup>, propriété de Madame Nicole PASQUALINI, au prix de 238 900 € (deux cent trente-huit mille neuf cents euros) ;
- › dit que les frais annexes (acte notarié, transfert de bail rural...) liés à ces trois acquisitions seront supportés par la Commune, s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget communal et autorise Monsieur le Maire à signer les actes d'acquisition ainsi que toutes les pièces s'y rapportant ;
- › décide, en considérant le projet de maison de santé prévu sur le site « Orange », rue des Acacias, d'accorder l'exonération totale de la part communale de la taxe d'aménagement

les maisons de santé mentionnées à l'article L.6323-3 du code de la santé publique ;

- › approuve les modifications de la décision modificative n°3 du budget général de la Commune ; après ces modifications, le budget communal s'équilibre à 20 122 191,03 € en investissement et 16 416 392,10 € en fonctionnement ;
- › approuve les modifications de la décision modificative n°2 du budget de la Forêt ; d'approuver les modifications du budget de la forêt 2018 présentées ; après ces modifications, le budget de la forêt s'équilibre à 77 379,74 € en investissement et à 221 527,49 € en fonctionnement ;
- › décide de modifier l'autorisation de programme et les crédits de paiement pour l'extension de l'école Parozet ;
- › réitère sa garantie pour le remboursement de chaque ligne du prêt réaménagée, initialement contractée par Dynacité auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le logement 207-209 rue Georges Charpak (2016), selon les conditions présentées ;
- › adopte, pour la mise en conformité de l'adressage de la commune, les dénominations de voies indiquées dans la liste présentée et approuve le système de numérotation métrique retenu pour chaque point d'adressage ;
- › approuve la convention d'occupation temporaire du domaine public à passer

avec la société PICKUP STORE, pour l'installation de consignes automatisées de retrait de colis au 81, rue de Gex-la-Ville, fixe la redevance annuelle d'occupation du domaine public au montant non révisable de 596 €, durant toute la durée de la convention (60 mois) et charge Monsieur le Maire ou un adjoint délégué de signer la convention ;

- › approuve le nouveau règlement intérieur des restaurants scolaires tel qu'il lui a été présenté et dit que ce nouveau règlement se substituera à celui voté le 4 mai 2018, à compter du 8 octobre 2018 ;
- › approuve le nouveau règlement intérieur de l'Accueil Collectif de Mineurs tel qu'il lui a été présenté et dit que ce nouveau règlement se substituera à celui voté le 4 mai 2018, à compter du 8 octobre 2018 ;
- › approuve le projet définissant les conditions partenariales entre la Commune et l'association « Ain profession sport » dans le cadre des activités de gymnastique menées par M. Dussably, intervenant scolaire qualifié de l'association, pour l'année 2018/2019 ;
- › instaure et adopte un régime d'équivalence horaire pour des animateurs mobilisés à l'occasion d'une sortie ponctuelle organisée sur plusieurs jours par le centre de loisirs.



## ÉVÉNEMENT

# Centenaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale

### UN CAUCHEMAR ET UN TRISTE BILAN HUMAIN

Pour notre seul pays, sur les 8 millions de mobilisés pendant la grande guerre :

- > **1 357 000** sont morts
- > **3 600 000** ont été blessés
- > **510 000** ont été faits prisonniers.

Partout en France, des rendez-vous auront été organisés pour commémorer le centenaire de la Grande Guerre, se recueillir toutes générations confondues devant les monuments aux Morts, lieux emblématiques, et honorer la mémoire des Poilus.

À Gex, la célébration du centenaire a réuni les jeunes, qu'ils soient collégiens, écoliers, conseillers municipaux jeunes, lecteurs, sapeurs-pompiers, ainsi que les moins jeunes autour de plusieurs temps forts :

- > la flamme du Soldat Inconnu, recueillie le 6 novembre par deux collégiens de Charpak à l'Arc de Triomphe, présentée le 9 novembre aux monuments aux Morts puis relayée par les écoliers et collégiens gexoïses jusqu'au sommet du Petit Montrond ;
- > deux expositions « Mémoires de la Grande Guerre », l'une à la bibliothèque et l'autre à la salle l'Expo, durant quatre semaines ;
- > la conférence donnée le 7 novembre par Alexandre Malgouverné, historien, et relative aux monuments de la première guerre mondiale... ;
- > la programmation au cinéma Le Patio de quatre films adaptés ;
- > la commémoration du 11 novembre au carré militaire du cimetière puis au Monument aux Morts du Mamelon Vert réunissant une foule jamais égalée.



Cérémonie le 9 novembre 2018 pour la transmission de la Flamme du Soldat Inconnu (de la lampe à la torche)



Vernissage de l'exposition « Mémoires de la Grande Guerre » le 7 novembre 2018



Relais par les 40 collégiens jusqu'au sommet du Petit Montrond le 9 novembre 2018



Discours de Monsieur le Maire



La Flamme du Soldat Inconnu est transmise dans la vasque au Petit Montrond



Drapeau du centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre

### 72 GEXOIS MORTS POUR LA FRANCE



#### 1914

Augustin CAILLOT  
Joseph CHARVET  
Auguste DUCIMETIERE  
François GODET  
Henri GROSFILLEX  
Louis GROSGOGEAT  
Lieutenant MERMET  
Auguste RISER  
Eugène VINCENT

Henri JACQUET  
Lucien LISON-TATI  
Édouard MICHAUD  
Albert THIERRY

#### 1917

Abbé BERNARD  
Marcel GAILLARD  
Marius GAY  
Paul GROSTABUSSIAT  
Marcel JACQUET  
Capitaine MOLIN  
Louis PUTOT  
Jules TERRIER  
Eugène THABUIS

#### 1918

Henri ARCIOLI  
Docteur BAC  
Auguste BENOIT  
Paul BENOIT-JANNIN  
Marcel BENOIT-LISON  
Auguste BOSSON  
Docteur BRUN  
Joseph BURNET  
Alfred GODET  
Louis LAVILLAT  
Justin MASSON  
Rodolphe OBERLI  
Marc REYMOND  
Édouard RIEGERT  
Marcel ROYER  
René VAN LOO

#### 1916

Henri ARNAUD  
Jean BENOIT  
Émile CLEMENT  
Félix COLMARD  
Édouard DUPERRIER  
Julien FONTAINE  
Aimé FOURNIER  
Paul GROS  
Procureur HOUEIX  
Ferdinand HUSSER

#### 1919

Marcel BILLET  
Edmond COURT

#### 1920

Marcel CARPIN  
Abbé VIOLLET  
Louis VINCENT





CITOYENNETÉ

# Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes

La campagne électorale est révolue, les élections ont eu lieu les 15 et 16 octobre derniers et les urnes ont parlé !

**17** nouveaux jeunes issus des classes de CM1 des groupes scolaires de Parozet, de Perdtemps, des Vertes Campagnes, de Jeanne d'Arc et de l'école Saint Joseph ont été investis dans leur fonction d'élus le mardi 6 novembre dernier en salle du conseil municipal sous l'égide de monsieur le Maire, madame COURT, premier adjoint, madame MOREL-CASTERAN, maire-adjoint aux affaires scolaires et Madame ZELLER-PLANTÉ, conseillère municipale en charge de l'encadrement depuis 2014 avec monsieur JUILLARD, conseiller municipal.

Leur assemblée est élue pour deux années (jusqu'à leur départ au collège) et devrait pouvoir initier des projets ayant fait partie de leur campagne électorale dont la plupart sont liés à l'environnement (déchets, gaspillage, décorations en ville, fleurissement accru, fresque, ...). Les jeunes élus se sont très vite retrouvés pour être associés à la commémoration du centenaire de l'Armistice, le 11 novembre, au monument du Mamelon Vert puis se sont réunis en salle du conseil le 14 novembre pour choisir ensemble dans quelle(s) commission(s) ils souhaiteraient s'investir : animation et manifestations, communication ou environnement.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



## ÉCOLE JEANNE D'ARC

Emma	AMAUDRIC DU CHAFFAUT
Clément	CASTILLAN
Christina	PICHON
Louis	RICHARD NAKAMORI

## ÉCOLE DES VERTES CAMPAGNES

Zoé	FOURCOT
Maël	STEENHORST-LOUIS
Ela	TUNCA
Laly	VISEUR

## ÉCOLE PAROZET

Manon	AUTRAN
Liza	BALLESTER
Lilian	BESSAT
Chloé	VENISSAC

## ÉCOLE PERDTEMPS

Tess	ARDIET
Julie	BAMBERGER
Pacôme	CRUYENNINCK
Alexandra	GREENWOOD

## ÉCOLE SAINT JOSEPH

Ester	PROFILO
-------	---------



DOSSIER

# Travaux

## Extension de l'école Parozet



La surface de la totalité du groupe scolaire est à présent de 5 491 m<sup>2</sup>.  
Les travaux neufs ont porté sur 2 235 m<sup>2</sup>.

### PHASAGE DES TRAVAUX

**Livraison en septembre 2017 d'une extension de la partie élémentaire :**

- > 2 classes élémentaires et 1 salle polyvalente d'une surface de 300 m<sup>2</sup>,
- > un préau en sous face des classes d'une surface de 300 m<sup>2</sup> environ.

**En janvier 2018, la restauration scolaire d'une surface de 475 m<sup>2</sup> :**

- > salle élémentaire surface : 108 m<sup>2</sup>,
- > salle maternelle surface : 93 m<sup>2</sup>.

**À la rentrée de septembre 2018 :**

Un accueil périscolaire sur une surface de 422 m<sup>2</sup>.

- > 2 salles d'activités de 60 m<sup>2</sup> chacune,
- > 1 salle d'activités polyvalente d'une surface de 118 m<sup>2</sup> divisible par cloison mobile.

Une extension de la maternelle :

- > 3 salles de classe et dortoir,
- > 1 salle de motricité de 86 m<sup>2</sup>.

Des travaux d'importance ont été aussi réalisés dans la partie ancienne :

- > création d'une bibliothèque dans l'ancienne salle de restauration,
- > création de 2 dortoirs maternelle,
- > déplacement de la salle des maîtres élémentaires dans l'ancienne restauration,
- > déplacement des locaux des ATSEM dans l'ancien appartement avec une salle de repos de 18 m<sup>2</sup>, une salle de réunion de 20 m<sup>2</sup> et des vestiaires et sanitaires dédiés,
- > changement de 15 fenêtres de toit,

- > renforcement de l'isolation (50 cm au lieu de 20 cm) du toit et remplacement des éclairages,
- > planches de rives en cuivre sur l'ensemble de la toiture existante,
- > création de deux préaux ; l'un dans la cour élémentaire de 300 m<sup>2</sup> environ et l'autre dans la cour maternelle de 115 m<sup>2</sup>,
- > un préau d'attente en bordure de la rue de l'Oudar,
- > 4 cours extérieures (en cours d'aménagement).



Inauguration le 19 octobre 2018



TOTAL DE L'OPÉRATION :

**9 717 878.12 € TTC**

Subventions : État DETR : 378 000 €

Département C.F.G. : 150 000 €

subvention C.A.F. : 154 735 €

emprunt C.A.F. sans intérêt : 154 375 €.



DOSSIER

# Arrivée du BHNS au centre-ville et dévoiement de la RD1005

**Les travaux concernent les avenues de la Poste, de la Gare et des Alpes.**

La circulation est maintenue en double sens avec une possibilité d'alternat par feux ou par pilotage manuel. Il est impératif de respecter la limitation de vitesse à 30 km/h.

Les travaux, sauf pour la couche de roulement, devraient être terminés à la fin de l'année.

## AVENUE DE LA GARE



## AVENUE DE LA POSTE



## JONCTION DES AVENUES DE LA GARE ET DE LA POSTE





## DOSSIER



# École de Musique, Centre Culturel Bâtiment du Point d'Accès au Droit

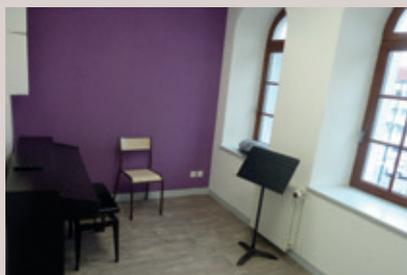
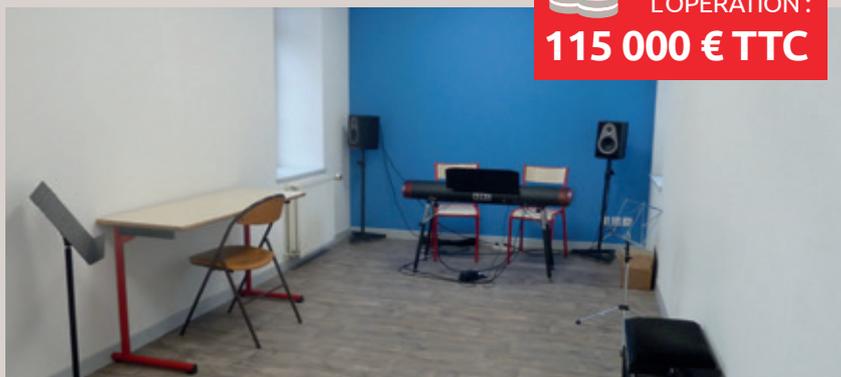
### EXTENSION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

- > **Création de trois autres salles de musique.**
- > **Livraison :** effectuée à la rentrée de septembre.
- > **Architecte :** Pierre Vachetta.



TOTAL DE  
L'OPÉRATION :

**115 000 € TTC**



### CENTRE CULTUREL

La rénovation comprend celle des façades de la MJC, des toitures, de la baie vitrée à l'arrière du bâtiment, d'un éclairage de mise en valeur.

Les travaux seront terminés en fin d'année.

**Architecte :** B Vuilmet.



### BÂTIMENT DU POINT D'ACCÈS AU DROIT

- > **Livraison :** fin 2018-début 2019.
- > Les espaces aménagés permettront d'accueillir l'Institut Léo Lagrange et la Mission Locale OYONNAX- BELLEGARDE-GEX.



*Aménagements de deux niveaux supérieurs*



TOTAL DE L'OPÉRATION :

**547 000 € TTC**

Subvention CG 01 pré-réservee au titre de la dotation territoriale 2018 pour 58 744 €.



DOSSIER

## Déplacements doux, crèche Centre de Secours Gex-Divonne

### DÉPLACEMENTS DOUX

Aménagement du trottoir, rue de Pitegny.



Piste cyclable sur l'ancienne voie ferrée à Pitegny.



### CRÈCHE INTERCOMMUNALE

Les travaux sont pilotés par la Communauté de Communes du Pays de Gex, la livraison étant programmée pour le premier trimestre 2019.



### CENTRE DE SECOURS GEX-DIVONNE

Les travaux sont pilotés par le Service Départemental d'Incendie et de Secours, leur livraison étant prévue en début d'année prochaine.



La passation de commandement du Centre de Secours Gex-Divonne s'est déroulée le 7 novembre dernier. Le lieutenant Erwan FOUCAULT devient le nouveau chef de Centre en remplacement du lieutenant Pascal BALLANDRAS.



ZOOM SUR...

# Les activités hivernales

## LA STATION DE SKI MONTS JURA

L'hiver, la station Monts Jura propose 4 sites : Lélex-Crozet, Mijoux-La Faucille, Menthnières et La Vattay-Valserine. Du ski alpin à la luge, en passant par le ski nordique et la raquette à neige, elle offre ainsi un beau panel d'activités aux amoureux du sport et des beaux panoramas.

Acheter un forfait de ski :

Il est possible de consulter tous les tarifs proposés pour le ski nordique, le ski alpin et le double ski et d'acheter son forfait depuis le site de l'office de tourisme :

+ <https://www.paysdegex-tourisme.com/forfait-de-ski-station-monts-jura.html>

Vous pouvez aussi acheter votre forfait saison à l'Office de Tourisme du Pays de Gex, l'agence de Gex étant située rue des Terreaux.

+ **OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE GEX**  
Du 01/10/2018 au 29/06/2019 :

Ouverture le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h. Le samedi de 9h à 13h.

Fermé le dimanche.

Fermetures exceptionnelles les 08/11/2018, 24/12/2018 et jours fériés.

Ouvertures exceptionnelles les 10/02/2019, 17/02/2019 et 24/02/2019.  
Tél. +33 (0)4 50 28 09 16



## LA MJC

### VACANCES D'HIVER 2019

La MJC de Gex organise ses activités loisir, culture et sport d'hiver.

> Du 18 au 22 février 2019 :

**Accueil de loisirs 11-17 ans à la MJC**

Sorties loisirs diverses à la Faucille & Lélex : mushing, raquette, patinoire, etc.  
Tarifs : à déterminer.

> Du 25 février au 2 mars 2019 :

**Séjour sports d'hiver 11-17 ans en pension complète au Grand Bornand**

Ski, vélo ski, raquette, patinoire.  
Tarifs : à déterminer.



### FITNESS CROSSTRAINING

Nouveau ! Depuis septembre 2018, l'activité CROSSTRAINING est organisée au CENTRE SPORTIF SERGY, 225 rue de la Fontaine Sucrée, 01630 SERGY.

Le « Fitness crosstraining » est une discipline mixte de fitness et méthode d'entraînement complète de type PPG (Préparation Physique Générale) et de remise en forme accessible à tous.

Quel qu'en soit le niveau, les cours se présentent sous forme de coaching de groupe. La méthode, l'expertise de l'entraîneur favorise le suivi adapté à chacun, le développement individuel rapide des capacités physiques et d'une musculature équilibrée et harmonieuse.

Ces cours sont accessibles aux femmes et aux hommes à partir de 14 ans.

Le matériel est fourni par la MJC.

**Le crosstraining étant une activité très physique, un certificat médical est obligatoire.**

> **Public** : ados à partir de 13 ans / adultes.

> **Lieu** : CENTRE SPORTIF SERGY, 225 rue de la Fontaine Sucrée, 01630 SERGY.

> **Jour/horaire** : le mercredi de 18h30 à 21h30.

> **Tarifs** : 252 €.

RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION À LA MJC UNIQUEMENT - 47 RUE DE GEX-LA-VILLE





## LES GEXOIS

### NÉS AVANT OU DURANT LA GRANDE GUERRE

Sept centenaires ont été fêtés, le samedi 27 octobre dernier, à l'hôpital local du Pays de Gex, en présence de Monsieur le Maire, de Madame Court, 1<sup>er</sup> Maire-adjoint et présidente de l'« Amicale pour l'animation du centre hospitalier de Gex » et, bien sûr, de Jaïda Tritenne, coordinatrice de l'animation. Nous adressons nos félicitations, nos respects et vœux à :

- > M. Henry EMERY né le 11/06/1913
- > Mme Berthe JUILLARD née le 03/09/1913
- > Mme Albine EUVERTE née le 17/07/1914



- > M. Marius GAUTHERET né le 12/09/1915
- > Mme Angèle GRESSARD née le 23/05/1916
- > Mme Françoise SCHMITT née le 09/12/1916
- > Mme Rose GROSPIRON née le 24/03/1918

### CENTRE DE LOISIRS

Sortie au Safari de Peaugres, 23 et 24 octobre 2018

Le centre de loisirs de la commune de Gex a organisé un mini-camp. 30 enfants, âgés de 6 à 12 ans sont partis 2 jours et une nuit en Ardèche. Durant ce mini-camp, les enfants ont eu un programme riche et varié. Le premier jour, ils ont pu visiter le Safari de Peaugres à pied.



Ainsi, panda roux, guépard, girafe et beaucoup d'autres animaux ont émerveillé les enfants. Ceux-ci ont eu également accès à des ressources pédagogiques enrichissantes tout en ayant une vraie prise de conscience de la sauvegarde de ces nombreuses espèces dont le parc est un acteur engagé dans notamment les programmes européens pour les espèces menacées (EEP). En fin d'après-midi, les enfants ont profité des vastes espaces du domaine du Grand Mûrier, situé dans l'Ardèche Verte. Après un bon repas, une veillée organisée par l'équipe d'animation a ravi les enfants avant le retour dans les chambrées.

Le lendemain, une visite en bus du Safari sillonnant les animaux d'Afrique et d'Amérique du Nord attendait notre petit groupe.

Ce séjour s'est achevé sur les grands jeux du parc avant le retour à Gex avec des souvenirs plein la tête !

### LES VITRINES DE GEX

L'association des commerçants gexoïses « Les Vitrines de Gex », créée le 21 octobre 1993, s'est réunie le 9 octobre dernier en assemblée générale ordinaire. Voici la composition du nouveau conseil d'administration :

- > Mme VUILLIOT Ségolène, présidente
- > M. HANOUNE Jacques-Yves, vice-président
- > Mme PELLETIER Katya, trésorière
- > M. BARTHOMEUF Richard, vice-trésorier
- > M. ROMAND Alexandre, secrétaire
- > M. MASSON Adrien, vice-secrétaire
- > M. BOUCHER Morgan, membre du conseil d'administration
- > M. VANDENHOVEN Marcus, membre du conseil d'administration



Gex Optique  
Orpi  
Boucherie Pelletier  
Allianz  
Pharmacie Centrale  
Crêperie du Jeu de l'Oie  
Gex Optique  
Boucherie le Patio



### Nouveau commerce

#### Bar-Brasserie Le Bellevue

Le Bellevue a un nouveau gérant depuis le 1<sup>er</sup> juin. Il s'agit de Monsieur Nicolas Robin. Il propose une cuisine française traditionnelle et conviviale. Il est d'ailleurs conseillé de réserver pour déjeuner. Des animations particulières sont organisées : des soirées fondue les jeudis, vendredis et samedis. L'été, ces soirées seront consacrées aux filets de perche. Le bar, lui, fonctionne de 6h30 à 21h. À cela s'ajoutent des soirées à thème que Nicolas Robin mettra en place une fois par mois.

➕ Ouvert du lundi au samedi. Le restaurant fonctionne tous les midis et uniquement les jeudis, vendredis, et samedis soirs.

Bar Brasserie Le Bellevue - 41 avenue de la Gare  
04 50 41 55 40 - nicolasrobin01@hotmail.fr



### DÉNEIGEMENT

L'hiver accroît les dangers de circulation avec son lot de brouillards givrants, pluies verglaçantes ou chutes de neige.

#### CÔTÉ MAIRIE

Le déneigement correct des routes et des rues par les engins est impossible si des véhicules sont garés sur la chaussée. C'est la raison pour laquelle, **du 15 novembre jusqu'au 15 mars**, un arrêté municipal règlemente le déneigement des 40 km de voies par les agents communaux ainsi que le stationnement.

En cas de chute de neige, le stationnement des véhicules est interdit **de 0 heure à 9 heures** : rues Francis Blanchard, Léone de Joinville (place du Pont au pont du Journans), de Genève, des Terreaux, de l'Horloge, de la Fontaine, du Château, du Commerce, Charles Harent, des Acacias, Zégut, des Usiniers, des Abattoirs, de la Folatière, de Tougin, des Tulipiers, de Pitegny, des Grands Champs, de Gex-la-Ville, de Rogeland, du Mont Blanc et Marius Cadoz, chemins de l'Aiglette et du Pré de l'Etang, avenue de la Gare et place Perdtemps. Le stationnement est strictement interdit rues Jean Perrier et des Contamines, chemins des Issues et des Combes, et ruelle de l'église.

**Attention ! Si votre véhicule gêne le déneigement, vous serez verbalisé(e) par la Police Municipale.**

#### CÔTÉ PIÉTONS

Une équipe des services municipaux est chargée du déneigement d'une grande partie des trottoirs en zone urbaine pour établir un cheminement piéton. Cet effort supplémentaire consenti par la Commune pour des raisons élémentaires de sécurité du piéton ne dispense pas les riverains de leurs obligations.

#### CÔTÉ RIVERAINS

Les riverains sont tenus d'enlever la neige qui recouvre les trottoirs au droit de leur habitation ou commerce. Cette neige ne doit pas être jetée sur la voie publique, mais entassée sur le bord des trottoirs de manière à laisser libre un cheminement piéton. En cas de verglas, un bon état de passage devra également être maintenu sur les trottoirs

#### CÔTÉ CONDUCTEURS

Il faut installer les équipements nécessaires et vérifier l'état et la pression des pneus, la batterie, l'éclairage et les essuie-glaces de son véhicule.

Le champ de visibilité du conducteur, vers l'avant, vers la droite, vers la gauche et vers l'arrière doit être suffisant pour une conduite en toute sûreté.

Le maintien d'une vitesse modérée, l'augmentation de la distance de sécurité entre véhicules, l'anticipation des freinages sont autant de mesures indispensables pour sa propre sécurité et celle d'autrui.

Merci pour votre compréhension et le respect de ces quelques règles, le déneigement étant l'affaire de tous.



FESTIVITÉS

## Gex fête Noël !



### MERCREDI 5 DÉCEMBRE

➤ **16H - SALLE DES FÊTES DE GEX**  
**Spectacle enfants saison culturelle de la ville de Gex « Noël, quel évènement ! »**  
Compagnie Anna Roy.  
Durée : 60 min. À partir de 3 ans, en famille.  
Tarifs : 9 € / 5 € (2 à 8 ans)  
4 € (passeport culture jeune).  
Infos et réservations : mairie de Gex.

➤ **17H30 - AU MILIEU DU PARC DES CÈDRES**  
**Vente de lampions** par le Centre Socio-culturel Les Libellules.

➤ **17H45 - DEPUIS LE PARC DES CÈDRES JUSQU' À LA PLACE DE LA VISITATION**  
**Déambulation accompagnée** par la Compagnie Farandole. *Annulée en cas d'intempéries.*

➤ **18H15 - PLACE DE LA VISITATION**  
**Spectacle de feu « Étoile de lumières »** par la Compagnie Farandole (durée 20 min).  
Buvette et petite restauration.  
*Spectacle annulé en cas d'intempéries.*

➤ **18H45 - MISE EN LUMIÈRE DE LA VILLE**

### DIMANCHE 9 DÉCEMBRE

➤ **11H - AU CINÉMA LE PATIO**  
**Séance de cinéma** (38 min) à partir de 3 ans  
**« Arthur et la magie de Noël »**  
Date de sortie en salles : 14/11/2018.  
Film d'animation de Takeshi Yoshino, Petr Vodicka. Tarif : 5.30 € pour tous.

### MERCREDI 12 DÉCEMBRE

➤ **14H30-16H30 - CENTRE SOCIO CULTUREL LES LIBELLULES**  
**Atelier cuisine** parents-enfants 4/8 ans  
**« Biscuits de Noël »**.  
Tarif unique : 5 € / personne.  
Inscriptions : CSC les Libellules  
228 avenue des Alpes - 01170 Gex  
04 50 28 34 17 - secretariat@csclleslibellules.fr  
<https://www.facebook.com/csclleslibellules>

### VENDREDI 14 DÉCEMBRE

➤ **13H30-19H**  
**DÉPART DU CSC LES LIBELLULES**  
**Sortie Marché de Noël Montreux.**  
Action seniors et famille.  
Tarifs : selon quotient familial.  
Infos générales, tarifs et inscriptions :  
CSC les Libellules  
228 avenue des Alpes - 01170 Gex  
04 50 28 34 17 - secretariat@csclleslibellules.fr  
<https://www.facebook.com/csclleslibellules>

### SAMEDI 15 DÉCEMBRE

➤ **16H - SALLE DES FÊTES DE GEX**  
**Spectacle enfants saison culturelle de la ville de Gex « Carnet de bal ».**  
Compagnie Madok.  
Co-accueil avec Divonne-les-Bains.  
Durée : 45 min. À partir de 4 ans, en famille.  
Tarif unique : 5 €.  
Infos : mairie de Gex.  
Réservations : esplanade du Lac à Divonne.

➤ **14H30-19H**  
**DÉPART DU CSC LES LIBELLULES**  
**Sortie en famille à Évian.**  
Marché de Noël « Le Fabuleux Villages des Flottins ». Découverte d'un monde féérique et enchanteur au milieu de sculpture en bois flotté, sur la légende des Flottins.  
Infos, tarifs et inscriptions : CSC les Libellules  
228 avenue des Alpes - 01170 Gex  
04 50 28 34 17 - secretariat@csclleslibellules.fr  
<https://www.facebook.com/csclleslibellules>

➤ **18H30-23H**  
**DÉPART DU CSC LES LIBELLULES**  
**Espace jeunes dès 11 ans.**  
Sortie Patinoire des Vernets. Disco sur Glace.  
Animations DJ et jeux de lumières.  
Infos, tarifs et inscription (obligatoire) :  
CSC les Libellules  
228 avenue des Alpes - 01170 Gex  
04 50 28 34 17 - secretariat@csclleslibellules.fr  
<https://www.facebook.com/csclleslibellules>

Programme du CSC à découvrir sur :  
<https://www.festivaltotoutarts.com/>

### MERCREDI 19 DÉCEMBRE

➤ **14H30-15H30**  
**SALLE DES FÊTES DE GEX**  
**Atelier Parent / enfant « Maison en pain d'épices »** organisé par le CSC Les Libellules.  
Tarif : 5 € / enfant.  
Réservation obligatoire au CSC Les Libellules.  
228 avenue des Alpes - 01170 Gex  
04 50 28 34 17 - secretariat@csclleslibellules.fr  
<https://www.facebook.com/csclleslibellules>

➤ **16H - SPECTACLE DE MAGIE** (30 min)  
**ET GOÛTER DE NOËL**  
organisés par la commission Culture.  
Réservation indispensable : 04 50 42 63 29

### VENDREDI 21 DÉCEMBRE

➤ **19H30-22H30**  
**SALLE DES FÊTES DE GEX**  
**Soirée light painting.**  
Espace jeunes dès 11 ans  
Lumière et photo pour un tirage de portrait illuminé ! Musique et p'tit snack-bar.  
Autorisation parentale et réservation obligatoires.  
Tarifs : Adhérent 3 € - Non adhérent 5 €  
Infos et inscriptions : CSC Les Libellules  
228 avenue des Alpes - 01170 Gex  
04 50 28 34 17  
secretariat@csclleslibellules.fr  
<https://www.facebook.com/csclleslibellules>

### DIMANCHE 23 DÉCEMBRE

➤ **11H - AU CINÉMA LE PATIO**  
**Séance de cinéma** (1h38 mn).  
**« Mia et le lion blanc »**.  
Film familial d'aventure de Gilles de Maistre.  
Date de sortie en salles : 26/12/2018.  
Tarif : 5.30 € pour tous.



## LA TRIBUNE GEXOISE

### Gex Avenir

#### Économie et emplois : la ville fait feu de tout bois

Depuis le début du mandat, les réserves foncières à vocation économique ou à usage public sont au cœur de nos préoccupations. Ainsi, nous avons acquis 6000 m<sup>2</sup> à la zone artisanale de l'Aiglette pour pouvoir proposer à des activités pourvoyeuses d'emplois des solutions d'implantation. À l'Aiglette toujours, la ville a construit 400 m<sup>2</sup> d'installations permettant de répondre à la demande d'artisans ou d'entrepreneurs.

En parallèle au projet « cœur de ville » qui permettra, à terme, l'installation d'activités commerciales et de services sur plus de 3000 m<sup>2</sup> de boutiques et de bureaux, nous avons lancé une étude sur le centre-ville pour recenser les surfaces disponibles actuelles et bâtir un plan stratégique de reconquête des arcades anciennes délaissées et dont l'usage a été dévoyé.

D'ores et déjà, le bâtiment rue Zégut (salle l'Expo / Point d'Accès au Droit) a été complètement rénové et 2 étages de 100 m<sup>2</sup> chacun seront destinés à accueillir 2 organismes : l'un lié à l'aide à l'emploi et l'insertion des jeunes et l'autre à la gestion de crèches. Cela génère, tout comme l'installation de l'Office de Tourisme rue des Terreaux, un retour d'activités dans ce secteur qui a beaucoup souffert de ce point de vue.

La ville a également souhaité devenir propriétaire de l'hôtel-restaurant Le Bellevue afin de faciliter la transmission de l'activité de bar/restaurant et de préserver ce bâtiment emblématique du centre. D'autres opérations sont à l'étude pour préserver des surfaces commerciales stratégiques dans le centre ancien.

D'autres interventions directes, notamment rue du Commerce, sont envisagées pour conforter la reconquête du cœur battant de notre ville.

Soyez assurés de notre détermination.

› **Pour Gex Avenir,**  
**Patrice DUNAND,**  
**Sandrine VANEL-NORMANDIN,**  
**Benoît CRUYENNINCK**

### Solidarité pour l'Avenir de Gex

#### Et si l'eau venait à manquer dans le Pays de Gex ?

Allez vous promener le long de l'Allondon... la sécheresse a décimé la faune et la flore de nos rivières. Quelques poissons ont été sauvés par des pêches électriques.

Nos sources sont alimentées par l'eau du Karst du Jura. Mais le niveau des rivières dépend aussi du niveau des aquifères sous le Pays de Gex avec lesquelles elles sont en relation.

Aujourd'hui, la Régie des eaux gessiennes gère notre approvisionnement en eau, mais aussi celui de demain. Un nouveau schéma directeur d'alimentation en eau potable est en préparation.

Les prévisions à moyen terme (consommation d'eau par rapport aux ressources disponibles jusqu'en 2040) sont inquiétantes. Si rien n'est fait, compte tenu de l'accroissement actuel de population, le manque d'eau sera effectif en 2029 lors d'une année sèche !

Des mesures sont déjà prises pour réduire les pertes d'eau sur le réseau. Des scénarios sont discutés par la Régie : augmenter l'achat d'eau du Léman, augmenter le pompage dans l'aquifère d'accompagnement du Rhône à Pougny et construire des canalisations vers le centre gessien, acheter de l'eau au SIG (Syndicat Industriel Genevois), augmenter le taux de renouvellement des canalisations.

Voici de lourds investissements indispensables dont les coûts se retrouveront sur notre facture d'eau. L'inflation de la construction dans le Pays de Gex ne peut plus s'accroître, les promoteurs (446 logements prévus aux Contamines) devraient payer pour ces investissements. Les gros consommateurs devraient payer davantage. Et que dire des golfs du Pays de Gex, avec une consommation annuelle de 390 000 m<sup>3</sup> en 2012, et du projet de mise en bouteilles de l'eau d'Arbère à Divonne ?

Est-ce que ce monde est sérieux ?

› **Michel AMIOTTE – Sébastien CHARPENTIER – Guy JUILLARD –  
Sylvie FORSTMANN – Patrick MONNOIRE**

### Humanisme et Participation

#### Intercommunalité : Communauté d'agglomération, oui mais pourquoi ?

Au mois de septembre dernier, la Communauté de Communes du Pays de Gex a pris acte du fait qu'elle satisfaisait aux critères de compétences exercées et de population pour passer sous le statut de Communauté d'agglomération. Pour nos élus communautaires défendant ce changement de statut ceci « permettrait au territoire de renforcer, voire de développer, les coopérations déjà existantes mais également d'asseoir de façon durable et visible la position du Pays de Gex auprès de l'ensemble des acteurs institutionnels et des partenaires ».

Le vote des communes étant nécessaire pour valider ce choix, nous nous sommes prononcés « pour » lors du dernier conseil, sans raison de s'opposer à ce nouveau cadre juridique. Pourtant, plus que ces étapes technocratiques, c'est l'action menée qui importe. Et nous restons dubitatifs sur la capacité de cette structure à viser des objectifs supra communaux de meilleure façon que la communauté actuelle.

En effet, on tarde encore à voir apparaître une intercommunalité porteuse de projets d'envergure et motrice pour le territoire. Quand le nombre de places de crèche est insuffisant, que les problématiques de transport, de logement, d'éducation, de santé et d'accueil des personnes âgées sont régulièrement soulevées, on établit des listes à la Prévert dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable et on saupoudre de subventions les communes en prenant garde de ne mécontenter personne.

S'il ne faut pas nourrir beaucoup d'espoir d'un changement de cap sur le mandat actuel, le débat citoyen sur le rôle de l'agglomération sera incontournable à l'occasion des prochains renouvellements de mandats.

› **Contact : [humanismetparticipation@gmail.com](mailto:humanismetparticipation@gmail.com)  
Pour Humanisme et Participation – Muriel CHARRE – André DUBOUT**



## SE DIVERTIR À GEX

Pour être informé(e) régulièrement sur la vie culturelle et recevoir la lettre d'informations, il suffit de s'inscrire sur le site [www.ville-gex.fr](http://www.ville-gex.fr), rubrique « sortir, se divertir ».

### INSTITUTIONNEL

> **Lundi 10 décembre, 18 h 30**  
Réunion du Conseil municipal en salle du conseil.

**Samedi 5 janvier, 19 h**  
Cérémonie des vœux de Monsieur le Maire à la population. À l'espace Perdtemps.

> **Lundi 21 janvier, 18 h 30**  
Réunion du Conseil municipal en salle du conseil.

### MÉDICAL / SANTÉ

> **Lundi 7 janvier, de 14 h 30 à 16 h 30**  
Collecte par le médibus des aiguilles, seringues et stylos pour diabétiques, avenue de la Poste.

> **Lundi 28 janvier, de 14 h 30 à 19 h**  
Don du sang à l'hôpital local du Pays de Gex, 160, rue Marc Panissod à Tougin ainsi que dans le camion.

### MUNICIPALITÉ, ASSOCIATIONS

> **Dimanche 2 décembre, de 9 h à 14 h**  
Bourse aux jouets organisée par le Sou des Écoles. À l'espace Perdtemps.  
Dépôt : samedi 1<sup>er</sup> décembre, entre 15h et 18h.

> **Mercredi 5 décembre**  
**14h30-16h** : Accueil libre et Défi jeunes. Espace jeunes dès 11 ans. Entrée libre. Infos et inscriptions : CSC Les Libellules - 228 av. des Alpes - 01170 Gex. 04 50 28 34 17 - [secretariat@cscleslibellules.fr](mailto:secretariat@cscleslibellules.fr)  
**Dès 16h** : lancement de « Gex fête Noël ! ». Voir page 13.

> **Vendredi 7 décembre**  
**9h-9h45** : Atelier parents-enfants - Éveil sensoriel 6 mois/3 ans. À la ludothèque Les Abeilles. 1<sup>er</sup> Cycle de 5 séances ou à l'année (15 séances).  
Tarifs : selon Quotient familial de 60€ à 100€ ou de 125€ à 220€. Infos générales et inscriptions : CSC Les Libellules.  
**10h30-11h30** : Action seniors - Réveil musical.  
À partir de musique, parlez de vos souvenirs, prenez plaisir à exprimer vos émotions. 9 séances dans l'année au CSC Les Libellules. Infos générales, tarifs et inscriptions : CSC Les Libellules.

**Samedi 8 décembre, de 18h30 à 20h30**  
Cérémonie officielle de la Sainte Barbe organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers à l'espace Perdtemps.

> **Dimanche 9 décembre, 11h**  
Au Cinéma Le Patio. Séance « Arthur et la magie de Noël ». Voir page 13.

> **Mercredi 12 décembre**  
**14h30-16h30** : Action seniors - Café Numérique. Autour d'un café et d'un gâteau, tablette, ordinateur, Wii, prétexte à jouer autrement... au CSC Les Libellules. Entrée libre. Infos et inscriptions : CSC Les Libellules.  
**13h30-17h30** : Sortie théâtre-Annemasse. FabulomaniA / Théâtre d'objets / Cie atelier Bonnetaille. Organisation : CSC Les Libellules. Espace jeunes dès 11 ans. Infos, tarifs, inscriptions obligatoires : CSC Les Libellules.  
**14h30-16h30** : Atelier Biscuits de Noël 4/8 ans. Voir page 13.

> **Vendredi 14 décembre**  
**9h - 9h45** : Atelier parents-enfants - Éveil sensoriel 6 mois/3 ans. À la ludothèque Les Abeilles. 1<sup>er</sup> Cycle de 5 séances sur 15. Tarifs, infos et inscriptions : CSC Les Libellules.  
**10h30-11h30** : Action seniors - Mémoire et expression. Au CSC Les Libellules. Un tableau, un livre, un livre prétexte à stimuler vos sensations et votre mémoire. 9 séances dans l'année. Infos, tarifs et inscriptions : CSC Les Libellules.  
**13h30-19h** : Sortie Marché de Noël Montreux. Voir page 13.

> **Samedi 15 décembre**  
**9h-10h** : 4/7 ans. **10h30-11h30** : 8/12 ans. 1 fois / mois. Atelier yoga parents-enfants. Cycles de 5 à 10 séances. Tarifs, infos et inscriptions : CSC Les Libellules.  
**14h30-19h** : Sortie à Évian - Marché de Noël « Le Fabuleux Villages des Flottins ». Voir page 13.  
**16h** : Spectacle « Carnet de bal ». Voir page 13.  
**18h30-23h** : Sortie Patinoire des Vernets - Disco sur Glace. Voir page 13.  
**19h-1h** : Fête de l'école de rugby de l'USPG à l'espace Perdtemps. Tout public.

> **Mercredi 19 décembre**  
**14h30-16h** : Accueil libre et Défi jeunes. Espace jeunes dès 11 ans. Entrée libre. Infos et inscriptions : CSC Les Libellules.  
**14h30-15h30** : Atelier « Maison en pain d'épices ». Spectacle de magie et goûter de Noël. Voir page 13.

> **Vendredi 21 décembre, 19h30-22h30**  
Soirée light painting. Voir page 13.

> **Dimanche 23 décembre, 11h**  
Séance de cinéma « Mia et le lion blanc ». Voir page 13.

### Lundi 31 décembre

**18h30 à 1h** : Réveillon solidaire pour les personnes seules. Voir page 3.

**20h à 4h** : Repas de la St-Sylvestre organisé par le Twirling Bâton à l'espace Perdtemps. Infos et réservations : 06 09 95 88 55 06 89 13 08 59 [contact@twirling-gex.fr](mailto:contact@twirling-gex.fr).



> **Dimanche 6 janvier, 12h**  
Repas des Aînés organisé par le CCAS à l'espace Perdtemps.

### Samedi 12 janvier, 20h30

Grand concert de l'Orchestre Symphonique de Bellegarde-sur-Valserine à l'espace Perdtemps.



> **Mardi 22 janvier à 15h**  
Spectacle « Nouvelle saison » de la Cie Soleil sous la pluie. 45 min + débat sur le thème du passage à la retraite. Organisation : CSC Les Libellules dans le cadre du plan senior 01. Espace Perdtemps - Gex. [www.lesinterventionstheatrales.fr](http://www.lesinterventionstheatrales.fr)  
Tarif unique : 5€ / réservation.

## SAISON CULTURELLE



> **Mercredi 5 décembre, 16 h à la salle des fêtes**  
« Noël, quel évènement ! ». Compagnie Anna Roy.



> **Samedi 15 décembre, 16 h à la salle des fêtes**  
« Carnet de bal ». Compagnie Madok. Co-organisé avec l'Esplanade du Lac. Tarif unique : 5€.



> **Samedi 12 janvier, 20 h 30 à l'espace Perdtemps**  
**Orchestre Symphonique de Bellegarde-sur-Valserine.**  
Direction : Gilles COURT.  
Réservations conseillées.

Tarifs pleins : 9 € à la salle des fêtes, 16 € à l'espace Perdtemps.  
Tarif enfant (2 à 18 ans) : 5 € ou 10 €, selon le lieu.  
Tarif passeport culture jeune : 4 € ou 7 €, selon le lieu.  
Billetterie à l'accueil de la mairie.



## 1<sup>RE</sup> ÉDITION GINGUETTE EN FAMILLE

**Samedi 26 janvier, de 10h à 12h et de 14h à 21h, à l'espace Perdtemps**  
**Pour les adultes et les enfants, tout un programme, toute la journée !**

> Graitéria (puériculture, livres et jouets), des ateliers discussion (allaitement, accouchement, relaxation, langue des signes), des ateliers parents-enfants (touche à tout, cuisine...) des spectacles, tentes à lire, un espace tout doux pour les petits, bar à môme, bar à soupe le soir et café des jeux + spectacle jeune public à 16h.

> Boîte de nuit / La toute petite Cie  
Conte musical. De 3 à 10 ans. 45 min  
[www.latoutpetitecompagnie.fr](http://www.latoutpetitecompagnie.fr)

> Le soir, dès 18h30, bar à soupe et café des jeux.

Entrée gratuite : participation libre donnant accès à l'ensemble des animations de la journée, sauf pour le bar à mômes, le snack sucré, pt'it bar toute la journée et dès 18h30 bar à soupe.

+ Programme détaillé : CSC Les Libellules



## ÉCOLE DE MUSIQUE

[www.ecoledemusiquegex.org](http://www.ecoledemusiquegex.org)



## GEX PRATIQUE

### **Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications**

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

➤ [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)

## ÉTAT CIVIL

### **Bienvenue à**

Gabriel FERREIRA	11.02.2018
Clément GATTE	30.07.2018
Ibtissem SOUAI	01.08.2018
Ibtihel SOUAI	01.08.2018
Thaïs JARLAUD	12.08.2018
Alyyah PESTRITTO	12.08.2018
Djena BENBOUHENNI	13.08.2018
Lilwenn COUVERT	17.08.2018
Lou ZANNONI SOUBLIN	17.08.2018
Agathe POUFFIER	24.08.2018
Charlotte GROSPÉLLE	29.08.2018
Colombe HABIMANA	30.08.2018
Juliette MATHERAT	30.08.2018
Raphaël LOZA	01.09.2018
Baptiste DELMAS	02.09.2018
Javier GRACIA BORREGO	02.09.2018



Natty JEREMIE BELLORD  
né à Gex ..... 12.09.2018

Izana GATERA NGABO	27.09.2018
Aurore OTTEMER	28.09.2018
Luna CHOJNACKI	29.09.2018
Emma BURGAT	09.10.2018
Nour SAIDALI	12.10.2018

### **Tous nos vœux aux jeunes mariés**

Sandrine CHARPIGNON et Julien FREIBURGHANUS	23.06.2018
Yvie DOS SANTOS GOMES et Brice MONGERAUD	07.09.2018
Priscilla DE AMORIM et Christian PORTALIER	15.09.2018
Eva TELLEZ et Bilal ASHRAF	04.10.2018
Malika MOUHSSINE et Alain FUCHS	03.11.2018

### **Félicitations à**

Pauline GOGUEL et Pierre FOURNIER	25.09.2018
Valentine TEISSEDRÉ et Arnaud SCHNITZLER	26.09.2018
Liliana MENDES et Thomas TRUMET	27.09.2018
Coralie LEHN et Sofian IBTIOUENE	09.10.2018
Melody ROBBEZ et Sergio RASOLONDRAIBE	13.10.2018

### **Condoléances aux familles de**

Arllette MOTTET	12.08.2018
Eveline REYMOND, née GENEUX	10.09.2018
Augusta MASSON, née GIROD	18.09.2018
Yvonne SERTELON, veuve DÉGLETAGNE	23.09.2018
Odette VASSART, veuve ROZIÈRE	29.09.2018
Alice ZUCCARELLI, née BALDINGER	01.10.2018
Charles BAZOCHE	06.10.2018
Nicole MESTRALLET, née CHAPPUIS	09.10.2018
Emilia KOWALIK, veuve ZACZEK	25.10.2018

Mairie de Gex - 77 rue de l'Horloge - BP 407 - 01174 GEX CEDEX | 04 50 42 63 00  
[www.ville-gex.fr](http://www.ville-gex.fr) | [mairie@ville-gex.fr](mailto:mairie@ville-gex.fr)

Responsables de la rédaction : Patrice DUNAND, Maire, Jérémie VENARRE, Maire-Adjoint  
Nombre d'exemplaires : 6700 | Photos : commission Communication, Philphoto  
Comité de rédaction : Odile MILLEREU, Jérémie VENARRE

Création graphique et réalisation : PAO Concept | Impression : Bezin Haller

### **PERMANENCES DES ÉLUS SUR RENDEZ-VOUS**

- **Patrice DUNAND, Maire**  
*Personnel, Sécurité et Administration*  
Mercredi 16 h à 18 h  
Jeudi 9 h 30 à 11 h 30
- **Dominique COURT, 1<sup>re</sup> adjointe**  
*Affaires culturelles et Jeunesse*  
Mercredi 16 h à 18 h  
Jeudi 9 h 30 à 11 h 30
- **Christian PELLÉ, 2<sup>e</sup> adjoint**  
*Voirie, Bâtiments, Espaces verts et Environnement*  
Lundi 10 h 30 à 12 h  
Jeudi 10 h 30 à 12 h  
(permanence lundi 9 h à 10 h 30 et jeudi 9 h à 10 h 30)
- **Sandrine VANEL-NORMANDIN, 3<sup>e</sup> adjointe**  
*Urbanisme et Transport*  
Mardi de 14 h à 16 h 30  
Mercredi de 9 h à 12 h
- **Daniel ROBBEZ, 4<sup>e</sup> adjoint**  
*Sport et Associations*  
Jeudi de 17 h 30 à 19 h 30
- **Hélène MOREL-CASTERAN, 5<sup>e</sup> adjointe**  
*Affaires scolaires*  
Mardi 14 h 30 à 16 h 30  
Jeudi 9 h 30 à 11 h 30

- **Benoît CRUPENNINCK, 6<sup>e</sup> adjoint**  
*Économie et tourisme*  
(permanence lundi de 17 h à 18 h)
- **Monique MOISAN, 7<sup>e</sup> adjointe**  
*Affaires sociales*  
Lundi de 9 h à 11 h 30  
Jeudi de 9 h à 11 h 30

- **Jérémy VENARRE, 8<sup>e</sup> adjoint**  
*Communication, Valorisation patrimoniale*  
Mardi de 18 h 30 à 20 h
- **Véronique GILLET, 9<sup>e</sup> adjoint**  
*Logement*  
Lundi de 15 h à 17 h  
Vendredi de 9 h 30 à 11 h 30

### **HORAIRES D'OUVERTURE**

- **Mairie**  
77, rue de l'Horloge BP 407  
01174 GEX CEDEX  
Tél. 04 50 42 63 00  
Fax : 04 50 41 68 77  
[mairie@ville-gex.fr](mailto:mairie@ville-gex.fr)  
[www.ville-gex.fr](http://www.ville-gex.fr)  
Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h  
Vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

- **Bibliothèque municipale**  
Lundi, jeudi, vendredi de 15 h à 19 h  
Mardi : fermée  
Mercredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h  
Samedi de 10 h à 12 h  
Tél. 04 50 41 86 92  
Vacances scolaires : mêmes horaires ; fermeture les jours fériés.

- **Piscine municipale**  
Infos : Tél. 04 50 41 66 21  
[piscine@ville-gex.fr](mailto:piscine@ville-gex.fr)  
Horaires consultables sur [www.ville-gex.fr](http://www.ville-gex.fr)  
Fermeture du samedi 22/12/18 au dimanche 06/01/19

- **Police municipale**  
Du lundi au vendredi de 8 h à 9 h et de 17 h à 18 h  
Le samedi (sur RDV) : 10 h à 11 h  
Tél. 04 50 42 63 09

- **Sous-Préfecture**  
26, rue Charles Harent - BP 409  
01170 Gex  
[sp-gex@ain.gouv.fr](mailto:sp-gex@ain.gouv.fr)  
Accueil :  
lundi et mardi : 14 h - 16 h 15 ;  
mercredi : 8 h 45 - 11 h 45  
Tél. 04 50 41 51 51  
Service Étrangers : lundi, mardi et jeudi : 14 h - 16 h 15 ;  
mercredi 9 h - 12 h  
Tél. 04 50 41 87 46

- **Office de Tourisme Pays de Gex, agence de Gex**  
118, rue des Terreaux  
Tél. 04 50 28 09 16  
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h  
Samedi de 9 h à 13 h  
Et tous les jours fériés de 8 h 45 à 13 h, sauf les 25 décembre, 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> mai.  
Tél. 04 50 41 53 85  
[paysdegex-tourisme.com](http://paysdegex-tourisme.com)

- **Centre des Finances Publiques**  
10, place Gambetta  
Du lundi au mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h  
Mercredi de 8 h 30 à 12 h  
Jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h  
Vendredi de 8 h 30 à 12 h

- **Point d'Accès au Droit**  
28, rue Ernest Zégut  
Entrée du bâtiment :  
148, rue du Commerce  
Tél. 04 50 41 35 86  
[pad@ccpg.fr](mailto:pad@ccpg.fr)

- **MSAP (Maison de Services Au Public)**  
Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h  
Vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 16 h  
Adresse : 135, rue de Genève 01170 GEX  
Accompagnement des Gessiens dans leurs démarches, notamment en ligne (CAF, CPAM, Pôle Emploi...).  
Vente de titres de transports, organisation de rendez-vous pour traiter de situations particulières ainsi qu'aide aux démarches d'accès au logement social.

- **La Poste**  
Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h ;  
samedi : 9 h - 12 h

### **ÉDUCATION**

- **Inspection de l'Éducation Nationale**  
Circonscription du Pays de Gex  
26, rue Charles Harent  
01170 GEX  
Tél. 04 50 40 76 60  
Fax : 04 50 99 71 33

### **SERVICES ADMINISTRATIFS**

- **Caisse d'Allocations Familiales**  
Cité administrative Simone Veil  
62, rue de Genève  
à ST GENIS POUILLY  
Tous les mercredis sur RDV :  
10 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 15 h 30

- **Conseils juridiques gratuits**  
(CIDF - CDAD - ADIL - avocat - conciliateur de justice)  
Sur RDV en contactant le Point d'accès au droit : 04 50 41 35 86

- **Point Accueil Solidarité de Gex**  
228, avenue des Alpes  
Accueil du public :  
lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; mardi de 9 h à 12 h  
Accueil téléphonique :  
lundi, mercredi et jeudi de 8 h à 12h30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ; vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ;  
mardi de 8 h à 12 h 30  
Tél. 04 50 41 54 62

- **RSI (anciennement AVA, ORGANIC, AMPI)**  
Salle Arcades, sur RDV  
Tél. 3648  
4<sup>e</sup> mardi du mois, de 10 h à 12 h

- **Service Emploi CCPG**  
Technoparc de Saint-Genis-Pouilly  
Tél. 04 85 29 20 50  
[emploi@ccpg.fr](http://emploi@ccpg.fr)  
Offres d'emploi sur :  
[www.ccpge.fr/emploi](http://www.ccpge.fr/emploi)

### **NUMÉROS UTILES**

- **Ramassage des encombrants** :  
ALLO ENCOMBRANTS :  
04 50 20 65 86  
Collecte à domicile sur rendez-vous
- **Déchetteries du Pays de Gex**  
VERSONNEX (CD 15) :  
04 50 42 74 74  
ST GENIS (chemin du Moulin des Ponts) : 04 50 42 09 41  
PERON (Lotissement du Pré Munny) : 04 50 59 14 64  
Ouverture au public (de novembre à février) : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ; le samedi de 8 h 30 à 17 h ; le dimanche de 9 h à 12 h  
Fermeture les jours fériés.

- **Collecte des ordures ménagères en porte-à-porte et tri sélectif en porte-à-porte** maintenus les jours fériés  
[www.cc-pays-de-gex.fr/competences/pole-technique-et-ingenierie/gestion-et-valorisation-des-dechets/](http://www.cc-pays-de-gex.fr/competences/pole-technique-et-ingenierie/gestion-et-valorisation-des-dechets/)  
**N° Vert : 0 800 800 215**  
pour le tri, le compostage et les demandes de composteurs, les demandes de bacs à ordures ménagères.  
Pour toute autre information :  
04 50 99 12 01  
[dechets@cc-pays-de-gex.fr](mailto:dechets@cc-pays-de-gex.fr)

### **NUMÉROS D'URGENCE**

- **Pharmacies de garde** : composez le 32 37
- **Médecins de garde** : composez le 15
- **Gendarmerie** : 04 50 41 54 26 ou composez le 17
- **Pompiers** : composez le 18
- **Hôpitaux** :  
Centre Hospitalier Alpes Léman (Contamines sur Arve) : 04 50 82 20 00  
Hôpital privé Pays de Savoie (Annemasse) : 08 26 30 00 74  
Saint-Julien-en-Genois : 04 50 49 65 65  
Cantonal (Genève) : 00 41 22 372 33 11  
de la Tour (Meyrin) : 00 41 22 719 61 11

Maison Médicale de Garde du Pays de Gex  
Lieu unique pour recevoir les consultations de garde de Médecine Générale.  
Toujours appeler au préalable le Centre 15. Consultations sur rendez-vous.  
Centre Hospitalier du Pays de Gex  
160 rue Marc Panissod à Gex.  
Accès par l'entrée des Consultations Médicales.  
Le samedi de 12 h à 24 h ; le dimanche et les jours fériés de 8 h à 24 h.

### **MARCHÉ**

Le samedi jusqu'à 12 h 30  
rue des Terreaux



**HORLOGE PARLANTE**  
**36 99**